

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Département des Bouches du Rhône**

Extrait du Registre des Délibérations du

**Arrondissement d'Aix en Provence**

Conseil Municipal de la Commune de

**LA FARE LES OLIVIERS**

**N° 2026\_4\_14**

**Séance du 28 avril 2026**

**Objet : Désignation du représentant de la Commune au conseil d'administration de la mission locale du pays salonais**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Carine WECKERLIN, 1<sup>ère</sup> adjointe, sur la convocation qui lui a été adressée, le vingt-deux avril deux mille vingt-six.

**VOTE**

**22 voix POUR – 7 ABSTENTIONS de M. LOMBARDO – Mme DELOUS – M. DUBOURDIEU - Mme MAROUZÉ - M. NOEL Stéphane - Mme ISOARDO Linda et M. MOUZON André**

Étaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, M. AGARD Christophe, Mme GARCIA Chantal, M. MARTIN Patrice, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure, M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, , M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZÉ Véronique, M. NOEL Stéphane, M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard

Absents excusés donnant pouvoir :

Mme JOFES Graziella à Mme TRANCHARD Céline  
Mme ISOARDO Linda à M. MOUZON André

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

**Désignation du représentant de la Commune au conseil d'administration de la mission locale du Pays Salonais**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune de la Fare les Oliviers siège au conseil d'administration de la mission locale du Pays Salonais.

Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sont des organismes qui proposent des services gratuits aux jeunes de 16 à 25 ans. Leur objectif principal vise à tout mettre en œuvre pour faciliter l'accès à l'emploi et à l'autonomie, tout en diminuant les risques d'exclusions professionnelles et sociales des jeunes.

Conformément aux articles L5314-1 et suivants du Code du travail, il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour siéger au conseil d'administration.

Les candidatures sont les suivantes :

**Liste n°1 : Continuons ensemble**

Titulaire	Suppléant
THIERY Sylvie	GIORSETTI Marie-Laure

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, la désignation à main levée du représentant de la commune et de son suppléant pour siéger au conseil d'administration de la Mission Locale du Pays Salonais.

**PROCEDE** à l'élection du représentant et son suppléant. Les résultats du vote sont les suivants :

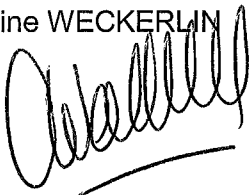
- Liste n°1 : Continuons ensemble : 22 voix
- Abstention : 7

**DESIGNE** Madame Sylvie THIERY, membre titulaire, et Madame Marie-Laure GIORSETTI, membre suppléante, pour représenter la commune au sein du conseil d'administration de la Mission Locale du Pays Salonais.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

La Première Adjointe

Carine WECKERLIN



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

